



Nov 2018

# ANR Amitié 43

Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

Siège social : 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy en Velay

Tél (président) 04 71 08 70 57. Courriel : [anr43@laposte.net](mailto:anr43@laposte.net) ou [christian.dessalle@orange.fr](mailto:christian.dessalle@orange.fr)

## Le mot du président :

*Suite aux déclarations du premier ministre du 26 août au JDD, nous constatons que le gouvernement porte une atteinte sans précédent au pouvoir d'achat des retraités. Nous constatons que l'on continue à opposer actifs et retraités, que volontairement ou non le langage officiel assimile encore les retraites à une allocation sociale, relevant de la solidarité, et donc soumises aux décisions unilatérales des pouvoirs publics.*

*Il apparaît clairement que, sous couvert de justifications fallacieuses, les retraités servent de variable d'ajustement budgétaire. L'ANR et le Pôle des retraités doivent réagir.*

## **La réforme des retraites et les pensions de réversion :**

*Pas d'informations réellement nouvelles : les consultations - il ne s'agit pas de négociations - continuent avec JP DELEVOYE, Le calendrier prévu à l'origine va certainement connaître des retards compte tenu de la complexité de la réforme. Mais il nous faut rester vigilant, notamment sur le sort des pensions de réversion. Sur ce point en effet différentes idées ont été lancées mais qui conduisent dans certains cas à un amoindrissement de ces pensions. Et même s'il est affirmé urbi et orbi que la réforme ne concernera pas les retraités d'aujourd'hui, rien ne permet d'affirmer qu'il en sera de même pour les réversions.*

**Unis nous sommes plus fort, adhérez et faites adhérer à l'ANR**

**Christian Dessalle**

## **COTISATIONS 2019.**

*L'assemblée générale extraordinaire de mai 2017 a modifié les statuts de notre association. De ce fait, l'article 2 du nouveau règlement du siège stipule que dorénavant les adhésions seront de type « individuelle » ou « couple ».*

*Par rapport au précédent règlement intérieur, les adhésions de type réversion et associé sont supprimées. Mais les anciennes sont maintenues, soit 13€ avec revue.*

*A compter de l'exercice 2019, le coût de l'adhésion est porté de 11 à 13 euros.*

*La cotisation, la même pour tous les adhérents, quelle que soit leur origine, devient donc 22 euros (13 euros + 9 euros de revue) pour un adhérent individuel et 35 euros pour un couple.*

**Veillez trouver ci-dessous copie de la lettre adressée par  
notre Président Général au Premier Ministre**

**ANR Association Nationale de Retraités**

Le 25 septembre 2018



Monsieur Edouard PHILIPPE  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne 75700 PARIS

Réf : 241/FV/2018

Monsieur le Premier Ministre,

Votre gouvernement propose dans le projet de Loi de Finances 2019 que, contrairement à la règle, les pensions de retraite ne soient revalorisées en 2019 et en 2020 que de 0,3% et non comme l'inflation qui repart à la hausse. On annonce aujourd'hui une inflation de 1,7% qui pourrait monter l'année prochaine à 2%. C'est un nouveau coup porté au pouvoir d'achat des retraités. Ils viennent pour beaucoup d'entre eux de subir l'augmentation de la CSG qui a amputé leur retraite de 1,7%. Le report décidé l'année dernière de la date de revalorisation des pensions fait que, pour tous, l'année 2018 sera une année blanche.

Ce n'est pas un rabotage de leur pouvoir d'achat mais une véritable amputation que subiront les retraités. Sur trois ans cette amputation de pouvoir d'achat peut être estimée de 6 à 8%.

Les retraités ressentent cette politique comme une véritable déclaration de guerre. Qu'il s'agisse de la CSG ou de la non revalorisation des pensions, l'argument qui leur est opposé est l'arbitrage fait en faveur des actifs. Cette opposition entre actifs et inactifs leur est insupportable. Ils rappellent que leur retraite n'est pas une prestation sociale faisant appel à la solidarité de tous les contribuables. Elle fait suite à une longue activité pendant laquelle ils n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine et qu'ils ont cotisé, confiant dans notre système de répartition, pour s'assurer une pension méritée. C'est ce pacte social qui est aujourd'hui remis en cause. Ils refusent par ailleurs d'être considérés comme des inactifs alors qu'ils se consacrent très largement au soutien de leurs enfants et petits-enfants, voire de leurs parents, et que nombre d'entre eux jouent un rôle important dans la société civile. Bénévolat et engagement citoyen sont pour beaucoup leur quotidien.

Notre association, apolitique, forte de ses 90000 adhérents, vous rappelait déjà en août 2017 combien votre projet d'augmentation de la CSG mécontentait nos retraités parce qu'il était, et demeure, à la fois inéquitable et ostracisant cette population.

Votre projet de Loi de Finances pour 2019 confirme le peu de considération que vous inspirent les retraités qui représentent, faut-il le rappeler, le quart de la population française. Grande est l'exaspération de nos mandants. Je formule le souhait, Monsieur le Premier Ministre, que vous saurez l'entendre et vous prie d'agréer l'expression de notre haute considération.

Le Président National  
Félix VEZIER

## VOYAGES 2019



**Le premier voyage sera :**

**« Paris croisière »**

Départ le 20 mars à 5h de Berger Voyages St Paulien 5h15, espace culturel de Vals près Le Puy, 6h église de St Georges d'Aurac. Déjeuner à Chartres vers 12h30, 14h30 visite de la cathédrale et 16h30 départ. Arrivée Paris vers 18h, installation, dîner et soirée cabaret.

48 Personnes sont du voyage et les inscriptions sont closes, et il y a une petite liste d'attente. L'échéance des paiements est : 200 euros par personne début décembre 2018, et le solde 200 euros environ début février 2019. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **BERGER VOYAGES**. Les chèques vacances sont acceptés.

**Concernant la visite du Sénat, une carte d'identité valide et une tenue vestimentaire correcte et sobre sont exigées (tête découverte dans l'hémicycle en séance).**

**Le deuxième voyage aura lieu du 19 au 26 mai 2019 à Pornichet Baie de la Baule**

**1er jour :** Arrivée en fin d'après-midi, installation dans les chambres. Apéritif de bienvenue. Dîner.

**2 ème jour :** Matin avec un guide - Visite Guidée de la Cité Médiévale, ses remparts, sa collégiale, ses ruelles...Et temps libre. Déjeuner au village vacances. Après-Midi avec guide « La Perle de Jade ». Découverte de la naissance de l'huître à votre assiette, avec dégustation. Arrêt sur le port de Pornic.

Dîner et soirée animée.

**3 ème jour :** Journée avec guide « Journée des Petites Cités de Caractère ». Matin, visite guidée de Piriac-sur-mer.

Déjeuner dans une typique auberge de campagne.

Après-midi, croisière sur la Vilaine puis visite guidée de La Roche-Bernard. Dîner et soirée animée.

**4 ème jour :** Matin - Marché Pornichétin. Déjeuner au village vacances. Après-Midi avec Guide - Découverte du Parc Naturel Régional de Brière : balade en chaland,

barque à fond plat, goûter crêpe dans une chaumière. Visite du charmant village de chaumières de Kerhinet.

Dîner et soirée animée.

**5 ème jour** : Journée avec Guide « Nantes ».

Matin, croisière sur l'Erdre, « la plus belle rivière de France » selon François Ier.

Déjeuner au restaurant. Après-midi, découverte des Machines de l'Ile : Visite de la Galerie des Machines et accès au Carrousel des Mondes Marins.

Dîner et soirée animée.

**6 ème jour** : Journée avec un guide - Sur le trajet aller, arrêt au Passage du GOIS, site emblématique de la Vendée qui relie le Continent à l'Ile de NOIRMOUTIER à marée basse. Visite libre de la ville (son église Saint-Philibert, ses ruelles...) Déjeuner au restaurant sur le port.

L'après-midi, visite commentée en Petit Train de Noirmoutier.

Dîner et soirée animée.

**7 ème jour** : Journée repos du chauffeur Matin - Dégustation d'huîtres ou langoustines au village.

Déjeuner au village vacances.

Après-Midi avec un autocar local - Visite guidée des Chantiers Navals de Saint-Nazaire à pied et en car (50 pers. max). Dîner et soirée animée.

**8 ème jour** : Départ après le petit-déjeuner et retour dans votre région

Pour la sortie aux Chantiers Navals, il est impératif de fournir la liste des participants au plus tard 1 mois avant le début du séjour indiquant nom, prénom, date et lieu de naissance et nationalité. **Il faudra présenter un document d'identité valide le jour de la visite.**

Le prix de ce voyage est de 680 € pour 50 participants ou 730 € pour 40. Échéances des paiements : Arrhes 150 euros par personne avant le 5 janvier 2019. 2ème versement de 250 euros par personne avant le 3 mars. Le solde avant le 3 mai 2019. Supplément chambre seule 72 euros pour le séjour.

Acceptation des chèques vacances uniquement pour le solde du voyage.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **COS PTT Retraités** et adressés accompagnés du coupon réponse joint en annexes à ANR 43, 91 rue J A Cubizolles, Taulhac 43000 Le Puy en Velay.

La participation est ouverte aux adhérents à jour de leur cotisation. L'encaissement du chèque correspondant aux arrhes confirmera votre participation au voyage, aucune confirmation écrite ne sera envoyée aux demandeurs, une liste d'attente sera éventuellement établie. Tout désistement devra être signalé le plus tôt possible et au

plus tard 48h avant le départ. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à Charles LAURENT Tél 04 71 09 49 03 ou

### **VOYAGES 2020**

Fin mai, nous irons sur la **COTE d'OPALE** : La Baie de Somme, Amiens, Calais, Lille, Boulogne sur mer, Bruges en Belgique etc.....

Début octobre, Les cinq Terres en Italie.

### **VOYAGES 2021**

Nous réfléchissons à 3 voyages : le 1er l'**IRLANDE** ou les pays **BALTES**, le 2ème à un séjour à Vielha dans le Val d'**ARAN** (Pyrénées centrales espagnoles) et le 3ème à un petit séjour en Corrèze limite cantal

### **SORTIE D'UNE JOURNÉE**

La date et le lieu ne sont pas encore arrêtés, nous réfléchissons à une sortie en commun avec le COS. La destination sera communiquée sur le bulletin d'avril 2019.

### **LOTO-GALETTE**

Il aura lieu le **samedi 12 janvier 2019** au centre culturel de Vals à partir de



**14h15**. Comme d'habitude de nombreux lots seront à la disposition des gagnants et un petit entracte permettra de déguster gratuitement la galette des rois. La participation de 2 euros perçue à l'entrée donnera droit à un carton. Des cartons supplémentaires seront à la disposition des joueurs au prix de 1 euro. **Merci** de vous

inscrire à l'aide du bulletin réponse joint. (Indispensable pour organiser la salle et prévoir les achats de galettes et papillotes ) avant le **31 décembre**.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Elle aura lieu à La Ferme de Lavée à Yssingeaux le **vendredi 12 avril 2019** à **9h30**. Après l'assemblée générale, le repas sera pris en commun dans ce même restaurant. Un car pourra être mis à la disposition des participants au départ du centre culturel de Vals à **8h30** avec arrêt place Michelet à **8h45**, d'autres arrêts pourront avoir lieu sur le parcours. Si vous prenez ce moyen de transport, merci de le préciser sur le bulletin réponse avec l'arrêt souhaité. S'il y a suffisamment de demandes ce car sera mis en place. La participation au repas est fixé à 27 € + 3 € si vous prenez le car. Établir le chèque à l'ordre de ANR 43.

**Une visite Gratuite est prévue pour les conjoints qui ne participent pas à l'AG**



## UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



Mr GAGNE Emile	Saint Julien des Chazes
Mme BIGAND Marcelle	Brioude
Mme BELLEC Marie Louise	Costaros
Mr DELMAS Jean	Bournoncle Saint Pierre
Mr LIOGER Marcel	Coubon
Mme BORIE Ginette	Le Puy en Velay
Mme REYNAUD Simone	Polignac
Mr LEYRE Georges	Espaly Saint Marcel
Mme LEYRE Renée	Espaly Saint Marcel

### PERMANENCE

*Elles ont lieu tous les mercredis et vendredis matin de 9h à 11h15*

*(porte à coté du COS) à notre siège 78 bis avenue Foch au Puy jusqu'à fin novembre 2018. En effet le bâtiment où nous logeons doit être libéré.*

*La DNAS Auvergne nous reloge, ainsi que le COS, 91 rue J.A. Cubizolles à Taulhac 43000 Le Puy (tout près de la jardinerie Mille et une fleur sur la zone industrielle).*

*Merci donc à elle, nous lui en sommes extrêmement reconnaissant. Début décembre nous aurons donc besoin d'aide pour déménager.*

*Nous savons pouvoir compter sur certains de nos adhérents, nous les contacterons le moment venu.*

### SITE internet de l'ANR

*Le comité de la Haute Loire ne disposant pas de site internet vous pouvez consulter celui de l'ANR national. Pour ce faire :*

*tapez **anssiège** sur votre moteur de recherche, puis dans « espace adhérent », l'identifiant : **adherent**, puis le mot de passe : **ADhe2016***

### CADEAUX AUX AINÉS :

*Toutes celles et ceux qui ont fêté en 2018 leur anniversaire de 75, 80, 85, 90, 95, etc....ans vont recevoir d'ici quelques jours par La Poste ou portée à domicile, une petite gâterie. Merci de nous signaler les oublis toujours possibles malgré le soin apporté à la liste des bénéficiaires.*

### BRIOUDE et YSSINGEAUX

*Pour les adhérents de ces 2 secteurs géographiques nous organisons une petite réunion conviviale et de partage durant laquelle nous dégustons la brioche et prenons le verre de l'amitié. Cet après-midi vous est consacré et nous aurons plaisir à vous*

rencontrer, échanger et répondre à vos questions. Venez nombreux et inscrivez vous au 04 71 09 32 32 (Claudette) ou 04 71 09 60 17 (Josette).

Nous serons présents à la **salle des fêtes de Cohade le 13 décembre à 14h15** pour le Brivadois et **jeudi 6 décembre à Yssingeaux à 14h15** à la Ferme de Lavée pour l'est du département.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANR à PARIS**

Les 29 et 30 mai 2018 s'est tenue à Paris l'assemblée générale de l'ANR. Outre l'augmentation de la cotisation, celle-ci a débattu et voté la motion dont vous avez pu prendre connaissance dans notre magazine « La Voix de l'ANR » N° 485 page 31 de juillet 2018.

### **PRÉVENTION ROUTIÈRE**

**Mardi 27 à novembre à 14h15** aura lieu à notre siège 78 bis avenue Foch au Puy une session de révision du code de la route (rien à voir avec la session précédente). Inscrivez vous à l'aide du bulletin ci-joint (attendu de la proximité de la date) vous pouvez vous inscrire par téléphone au 04 71 08 70 57. Nous conserverons les inscriptions faites par bulletins afin d'organiser des sessions supplémentaires si nécessaire.

### **MUSÉE CROZATIER**

**Jeudi 29 novembre à 14h** visite guidée en groupe de 30 personnes du musée Crozatier, 4 euros l'entrée, L'ANR prend en charge la prestation guide.

Inscrivez vous rapidement, les 30 premières feront la visite ce jour là. Une liste complémentaire sera établie afin d'organiser d'autres visites.

Pour nos adhérents les plus éloignés du Puy, nous réfléchissons à un lieu de restauration pour midi (peut être le restaurant administratif tout proche du musée). La visite guidée dure 1h30, puis les visiteurs pourront aller librement vers leurs centres d'intérêts.

**Pour votre participation à d'autres visites ou ateliers (comme l'informatique par exemple) indiquez les à la fin du bulletin réponse ; celui-ci est votre moyen de liaison avec nous, servez vous en.**

### **BLAGOUNETTES,**

→ 2 copines se rencontrent, - Alors fait la première, qu'as tu vu pendant ton voyage de noces ? - L'autre répond : des plafonds, rien que des plafonds.

→ Les mêmes copines - Alors heureuse avec ton peintre ?

- Non il m'en fait voir de toutes les couleurs.

→ 2 poivrots discutent, - Ta femme croit à tes excuses ?

- Non.....Plus je suis cuit, moins je suis cru.

## LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

*Les derniers inscrits seront comptabilisés en 2019*

# BIENVENUE

Mme et Mr	GREMLING	Christiane et Christian	Lavoûte sur Loire
Mme et Mr	ROCHE	Monique et Robert	Cussac sur Loire
Mr	AINOUX	Thierry	Darsac
Mme	VALEZ	Marcelle	Vals près le Puy
Mme	BAYARD	Madeleine	Langeac
Mme	FAUX	Martine	Langeac
Mme et Mr	BATTISTA	Yvette et Roger	Arsac en Velay
Mme et Mr	TOURNAYRE	Marie Louise et Yves	Arsac en Velay
Mme	MONTEIL	Chantal	Lantriac
Mme	CHAUMET	Michelle	Le Puy en Velay
Mme	COUVE	Denise	Chadrac
Mme	BRUN	Monique	Sainte Sigolène
Mme	MORO	Marie Thérèse	Saint Germain Laprade
Mme	VEYRAC	Myriam	Espaly Saint Marcel
Mr	MARCON	Joseph	Blavozy
Mr	BESSE	Michel	Ceaux d'Allègre
Mr	GAMBA	Marc	Espaly Saint Marcel
Mr	HUGONY	René	Saugues
Mme	MEYRONNEING	Josette	Aubazat
Mr	TOSCANO	Claude	Monlet (transfert)

## ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Gisèle et Paul OLLIER

Noces d'or

*L'ANR présente ses félicitations à cet heureux couple et leur souhaite de partager encore de nombreuses années de vie commune.*

## AMICALE VIE

*l'Association Nationale des Retraités de la Poste et France Télécom/Orange*



*13 rue des Immeubles Industriels*

*75011 Paris*

*Téléphone : 01 43 79 21 28*

*Fax : 01 43 79 86 84*

*[amicale-vie@orange.fr](mailto:amicale-vie@orange.fr) Site : [www.amicale-vie.fr](http://www.amicale-vie.fr)*

*Amicale-Vie : La Mutuelle de l'ANR*

*L'OBJET SOCIAL 1. Proposer à ses adhérents un capital-décès exonéré d'impôt, de droits de succession (selon la loi de Finances en vigueur) ou une PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) jusqu'à 75 ans révolus. 2. Gérer un fond social : Ce fond a pour vocation d'aider les adhérents confrontés aux aléas de la vie ou victimes de catastrophes naturelles. Une aide financière est attribuée à la demande de l'adhérent intéressé, après examen du dossier par la Commission « Fonds social ».*

### LE CONTRAT

• Vie entière par tacite reconduction.

• LE CAPITAL-DÉCÈS

*Versé 48 h ouvrées après la réception des pièces justificatives.*

• L'OFFRE en 10 points :

- 1. Pas d'examen médical, (un simple questionnaire de santé pour les adhérents âgés de plus de 71 ans)*
- 2. Pas de frais de dossier, pas de droits d'entrée*
- 3. Liberté de choix du bénéficiaire (personne physique ou personne morale)*
- 4. Liberté de choix du capital (10 niveaux)*
- 5. Cotisation constante quel que soit l'âge, protection vie entière*
- 6. Doublement ou triplement du capital en cas d'accident*
- 7. Capital exonéré de droits de succession (dans les limites de la législation)*
- 8. Capital versé sous 48h (après la réception des justificatifs nécessaires)*
- 9. Fonds social de solidarité AMV 10. Accompagnement personnalisé*

*Exemple : pour un capital de 4000 euros **moins de 66 ans** = 151,20 € l'an (soit 12,60 € par mois **Moins de 71 ans** = 199,80 € l'an (soit 16,55 € par mois)*

*Pour tous renseignements complémentaires contactez :*

*Régine Bayle 04 71 02 20 83 ou Claudette RICHARD 04 71 09 32 32*

## LES MARCHES

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous régaler le dernier jeudi du mois à faire une balade de 8km environ. Nous découvrons des coins les plus secrets de la Haute Loire ainsi que les petits restaurants sympas, merci aux amis qui nous organisent ces journées conviviales où règnent la bonne humeur loin de nos anciens métiers.

Le record de participation a été battu à Costaros où nous étions 37 à table.

Afin d'essayer de battre ce record, cette année nous marcherons les derniers **vendredis** du mois, à savoir :

Vendredi 29 mars : **Lavoûte sur Loire**

Vendredi 26 avril : **Salzuit**

Vendredi 31 mai : **Sembadel**

Vendredi 28 juin : **Le Mazet Saint Voy**

Vendredi 26 juillet : **Saint Paul de Tartas**



**Araules**



**COSTAROS**

Vendredi 30 août : **Saint Front**

Vendredi 27 septembre: **Lapte**

Vendredi 25 octobre : **Polignac**

**Veillez noter ces dates.**

*Pour ceux qui ne veulent pas, ou ne peuvent pas marcher, nous seront*

*très heureux de déjeuner avec eux et de faire la visite de l'après-midi. 2 Numéros de téléphone à retenir : 04 71 09 60 17 ou 04 71 08 70 57 ou [anr43@laposte.net](mailto:anr43@laposte.net)*

**Dernière minute record battu jeudi 25 octobre à Brives Charensac (39)**

## TRÉSORERIE



Au 20 septembre 2018 le groupe ANR43 compte 608 adhérents, seuls 584 sont à jour du paiement de leur cotisation dont 55 après lettre de rappel. La cotisation correspond à l'année civile et son non paiement entraîne la résiliation de certains avantages négociés par l'ANR.

**L'équipe de la trésorerie souhaiterait recevoir le règlement des cotisations des retardataires dans les plus brefs délais. Merci de votre compréhension.**

## LES COUPONS-RÉPONSE (barrez les cases qui ne vous conviennent pas)

Coupons à retourner à : ANR 43, 78 bis avenue Foch 43000 Le Puy  
et à partir de janvier 91 rue J.A.Cubizolles, Taulhac 43000 Le Puy

Mr, Mme.....Prénom.....

*si couple 2ème personne*

Mr, Mme.....Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Adresse mail.....@.....

### **BARÈME (Cotisation annuelle)**

Je m'abonne à la revue seule	22 €	
<b>Adhésion</b>	<b>Individuel(e)</b>	<b>Couple</b>
J'adhère à l'association sans la revue	13 €	26 €
Je m'abonne à la revue et j'adhère à l'association	22 €	35 €

### **ANNIVERSAIRES DE NOCES**

NOM.....Prénom de Mme.....Prénom de Mr.....

Adresse.....

Fêterons leurs : Noces d'Or (50 ans)      Noces d'Orchidées (55ans)  
Noces de Diamant (60ans)      Noces de Palissandre (65ans)  
Ou autres : 70, 75, 80 ans      Date de l'anniversaire.....

### **ANR 43 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la session de recyclage au Code de la Route

### **ANR 43 : SECOURISME**

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la prochaine session d'initiation au secourisme

### **ANR 43 : ASSOCIATION « QUE CHOISIR »**

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la prochaine session d'information « Que Choisir »

**VOYAGE À PORNICHET - BAIE DE LA BAULE**

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Établir un chèque d'arrhes de 150 € par personne à l'ordre COS PTT Retraités.

Vous réglerez le solde de par chèques vacances OUI NON (1)

Vous désirez une chambre individuelle (+ 72 € pour le séjour) OUI NON (1)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENDREDI 12 AVRIL 2019**

NOM.....Prénom.....

Nombre de personnes.....Joindre un chèque de 27 euros par personne à l'ordre de ANR 43. Si vous prenez le car, ajoutez 3 euros par personne à votre chèque.

Le chèque ne sera débité qu'après l'AG

**GALETTE DES ROIS ET LOTO SAMEDI 12 JANVIER 2019**

Nombre de personnes.....

2 euros par personne seront perçus à l'entrée, ils donnent droit à un premier carton, puis 1 euro par carton supplémentaire.

**ANR43 : PRÉVENTION ROUTIÈRE**

Mr Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la session du mardi 27 novembre 2018 à 14h15

ou à une autre session OUI NON

**ANR 43 : VISITE DU MUSÉE CROZATIER**

Mr Mme.....Prénom.....

Souhaite visiter le musée Crozatier le jeudi 29 novembre 2018 à 14h

**ANR 43 : JOURNÉE PATRIMONIALE avec un notaire**

Mr Mme.....Prénom .....

Souhaite s'inscrire à la session journée patrimoniale

**↓ INSCRIPTIONS COMPLÉMENTAIRE AUX ACTIVITÉS ↓**

